

Référence à rappeler : TF/SK/OK

Strasbourg, le 4 mars 2026

A l'attention des organisations non gouvernementales de jeunesse qui coopèrent avec le Conseil de l'Europe

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de la procédure de demande d'organisation d'activités en coopération avec le Centre européen de la jeunesse à Strasbourg ou Budapest pour le 1^{er} semestre de 2027. Ces activités concernent essentiellement des sessions d'études et des « projets spéciaux ». Les conditions spécifiques et les critères de participation sont détaillés en pièce jointes, ainsi que le formulaire de demande d'activité.

Le programme d'activités pour 2027 sera basé sur les [priorités et orientations de programme](#) décidées par le Conseil mixte sur la jeunesse pour 2024 – 2027, incluant le [Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe](#). Nous vous invitons en conséquence à soumettre des propositions d'activités qui répondent aux résultats attendus suivants :

1. Revitaliser la démocratie pluraliste, avec les orientations suivantes :

- Soutenir et promouvoir de la participation des jeunes aux processus politiques;
- Comprendre l'impact de l'intelligence artificielle sur les jeunes et favoriser la participation des jeunes aux processus d'intelligence artificielle et de gouvernance de l'internet ;
- Mettre en œuvre la Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale en développant la capacité des organisations de jeunesse à faciliter la participation des jeunes aux processus décisionnels au niveau local, en mettant l'accent sur les jeunes des zones rurales, des minorités ou des groupes vulnérables ;
- Comprendre et traiter l'impact de la crise climatique et de la détérioration de l'environnement sur les jeunes et la démocratie.

2. L'accès des jeunes aux droits avec les orientations suivantes :

- Mettre en œuvre la Recommandation [CM/Rec\(2016\)7](#) du Comité des Ministres sur l'accès des jeunes aux droits ;
- Mettre en œuvre la Recommandation [CM/Rec\(2015\)3](#) sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation ENTER !) ;
- Education aux droits humains avec les jeunes (continuation du programme Jeunesse d'éducation d'éducation aux droits humains) ;
- Information aux médias et à la maîtrise des données avec les enfants et les jeunes ;
- Traiter l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les jeunes et l'exercice des droits sociaux, y compris en matière de santé physique et mentale.

3. Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives, avec les orientations suivantes :

Combattre toutes les formes de discrimination, de racisme et d'exclusion, y compris leurs formes structurelles, en mettant l'accent sur :

- La participation des jeunes Roms et la lutte contre l'antitsiganisme ;

- L'inclusion sociale des jeunes réfugiés et leur passage de l'enfance à l'âge adulte ;
- La discrimination multiple et l'intersectionnalité (y compris l'égalité de genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le handicap).
- Renforcer l'inclusion et la participation sociale, économique et politique des jeunes des zones rurales et des quartiers défavorisés

Permettre aux jeunes de promouvoir des sociétés pacifiques en leur donnant la possibilité de jouer un rôle actif dans :

- Le dialogue interculturel ;
- La coopération avec les régions voisines et d'autres régions du monde

4. Le travail de jeunesse, avec les orientations suivantes :

- Poursuivre la diffusion et la mise en œuvre de la recommandation [CM/Rec\(2017\)4](#) du Comité des Ministres sur le travail de jeunesse, et promouvoir un agenda européen pour le travail de jeunesse ;
- Soutenir l'accès au développement de qualité et à la reconnaissance du travail de jeunesse, de l'éducation et l'apprentissage non formels ;

Vous pouvez trouver davantage de détails concernant chaque résultat attendu dans le document [Priorités pour 2024-2027](#) et dans le formulaire de demande d'activité.

Les sessions d'études et « projets spéciaux » sont pour le Conseil de l'Europe une façon importante d'associer les jeunes au « Programme Jeunesse pour la Démocratie ». Ils sont également un moyen concret d'apporter un soutien aux organisations et réseaux de jeunes, leur permettant notamment de couvrir les coûts de leurs activités et en leur procurant un appui pédagogique professionnel.

Les organisations et réseaux de jeunes souhaitant présenter une demande d'activité pour le 1^{er} semestre 2027 doivent envoyer leur candidature au plus tard le **15 avril 2026** 23 :59 CET à l'adresse suivante : eyc.studyssessions@coe.int.

Je vous remercie de l'intérêt, que vous portez à la coopération avec le Conseil de l'Europe.

Sophie Kwasny



Cheffe de la division Education, Formation et Coopération